

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1090

3 juin 2006

SOMMAIRE

ABF Participations S.A., Luxembourg	52315	Faune Holding S.A., Luxembourg	52314
Accula S.A., Luxembourg	52304	Ficop Investments S.A., Luxembourg	52312
Achem S.A., Luxembourg	52312	Figest S.A., Luxembourg	52303
Agua S.A., Luxembourg	52319	Firola Investment Holding S.A., Luxembourg	52303
Aladin Holding S.A., Luxembourg	52299	Fiusari S.A.H., Luxembourg	52309
Alpha Investimenti Advisory Holding S.A., Luxembourg	52274	Flora Invest S.A., Luxembourg	52313
Amphora Investments, S.à r.l., Luxembourg	52279	Galux S.A.H., Luxembourg	52291
Arcelor Commercial Sections S.A., Esch-sur-Alzette	52276	GIP Invest Holding S.A., Luxembourg	52298
Arcelor Commercial Sections S.A., Esch-sur-Alzette	52279	Gottschol Alcuilux S.A., Clervaux/Eselborn	52305
Argomar Oil Group Holding S.A., Luxembourg	52285	Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg	52296
Banorabe Holding S.A., Luxembourg	52308	Hentur Holding S.A., Luxembourg	52294
Bekapar S.A., Luxembourg	52280	Icare S.A.H., Luxembourg	52291
Blader Holding S.A., Luxembourg	52308	Illinois Investments S.A., Luxembourg	52303
Bocaril Holding S.A., Luxembourg	52303	IMR International S.A., Luxembourg	52289
Bogafin S.A.H., Luxembourg	52318	Imex Video & Audio S.A., Luxembourg	52310
Cadel Finances S.A., Luxembourg	52317	Immofor S.A., Luxembourg	52306
Camoze Holding S.A., Luxembourg	52316	ING (L) Renta Fund II, Sicav, Luxembourg	52302
Capital Multi Strategies, Sicav, Luxembourg	52304	Index Patrimoine S.A., Luxembourg	52310
CDCM Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52284	Interjam Company S.A., Luxembourg	52310
CDCM Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	52285	International Building Investments S.A., Luxembourg	52296
Centaur Advisory S.A., Luxembourg	52311	International Metals S.A., Luxembourg	52299
Chamelle S.A.H., Luxembourg	52293	International Metals S.A., Strassen	52299
Cielo S.A., Luxembourg	52312	Inversiones Viso S.A., Luxembourg	52298
Clairam Holding S.A., Luxembourg	52304	Ivory Holding S.A., Luxembourg	52307
Clichy Holding S.A.H., Luxembourg	52298	Joe & Joe S.A., Luxembourg	52310
COPLA-Consortium de Placements S.A.H., Luxembourg	52291	Jura Holding S.A., Luxembourg	52302
Codepa S.A.H., Luxembourg	52292	Koelnag Holding S.A., Luxembourg	52302
Colim S.A., Luxembourg	52320	Lamaco S.A.H., Luxembourg	52290
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	52316	Land Investments S.A., Luxembourg	52305
Costa Dei Fiori S.A., Luxembourg	52308	Langonnaise S.A.H., Luxembourg	52297
Dexia Patrimonial, Sicav, Luxembourg	52314	Latincom S.A.H., Luxembourg	52292
Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg	52306	Latinvest S.A.H., Luxembourg	52292
Euro Développement S.A., Luxembourg	52313	Latky S.A.H., Luxembourg	52309
Eurobrevets S.A., Luxembourg	52309	LB (Swiss) Investment Fund, Sicav, Luxembourg	52300
F.M.O. Holding S.A., Luxembourg	52316	Locafer S.A.H., Luxembourg	52319
		Loofinlux S.A., Luxembourg	52289
		LRC International Finance, S.à r.l., Münsbach	52286
		LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation S.A.H., Luxembourg	52294

Luxcontrade, S.à r.l., Junglinster	52280	Salamine S.A., Luxembourg	52318
Luxontrade, S.à r.l., Junglinster	52282	Sapajou Holding S.A., Luxembourg	52316
Mag Holdings S.A., Luxembourg	52282	Sciences and Technologies Venture Holding S.A., Luxembourg	52311
Mag Holdings S.A., Luxembourg	52284	Seafin S.A., Luxembourg	52297
Manzoni International S.A., Luxembourg	52314	Seetal Strategies S.A., Luxembourg	52311
Méditerranéenne de Yachting S.A., Luxembourg	52312	Sirius Lux S.A., Luxembourg	52288
Meta-Euro-Investment S.A., Luxembourg	52289	Société Anonyme des Bétons Frais S.A., Schiff-lange	52287
Meta-Euro-Investment S.A., Luxembourg	52275	Société de Gestion Ampera S.A., Luxembourg	52300
Micaze S.A.H., Luxembourg	52317	Soleil Finance S.A.H., Luxembourg	52320
Milagro Holding S.A., Luxembourg	52301	Soluca, S.à r.l., Windhof	52289
Multiplex International Group S.A., Luxembourg	52286	Stapnorth Investissements S.A., Luxembourg	52294
Naked S.A. Luxembourg, Luxembourg	52301	Sully S.A.H., Luxembourg	52307
Nek Holding S.A., Luxembourg	52318	Suvian S.A.H., Luxembourg	52290
Noral Holding S.A., Luxembourg	52317	Tabiadasc Real Estate S.A., Luxembourg	52319
Oaktree Holding S.A., Luxembourg	52305	Talgrem Holding S.A., Luxembourg	52320
Orfeuilles S.A., Luxembourg	52293	Tetrade S.A., Luxembourg	52300
Parinfin S.A.H., Luxembourg	52290	Tevorina Finance S.A.H., Luxembourg	52319
Parlam Invest Holding S.A., Luxembourg	52307	Tolmina S.A.H., Luxembourg	52318
Partin S.A.H., Luxembourg	52290	Trade & Polichemical Holding S.A., Luxembourg	52292
Partnair Luxembourg S.A., Luxembourg	52313	Transports Maes International, S.à r.l., Troisvierges	52287
Pecana S.A., Luxembourg	52299	Universal Group for Industry and Finance S.A.H., Luxembourg	52294
Philos S.A.H., Luxembourg	52288	Urbaninvest S.A.H., Luxembourg	52315
Pindella Holding S.A., Luxembourg	52314	Varfin Investissements S.A., Luxembourg	52307
Quilmes Industrial (Quinsa) S.A., Luxembourg	52295	Waxwing Securities Holding S.A., Luxembourg	52306
Quilvest S.A.H., Luxembourg	52297	Zippy S.A.H., Luxembourg	52309
Resin Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	52305		
Ridgewell International S.A.H., Luxembourg	52301		
Rohstoff A.G., Luxembourg	52301		
(Les) Rossignols S.A. 1850, Luxembourg	52293		

ALPHA INVESTIMENTI ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 74.022.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 10 mars 2006 a décidé:

- de ne pas renouveler le(s) mandat(s) de:

Monsieur Léon Hilger, Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,

- de nommer en qualité d'administrateur:

Madame Annemarie Arens, Vice President, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007,

- de ratifier la cooptation de:

Madame Anne-Marie Goffinet, Assistant Vice President, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen en sa qualité de nouvel administrateur en date du 25 avril 2005 en remplacement de Madame Anja Grenner, Assistant Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, administrateur démissionnaire en date du 25 avril 2005,

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Cosimo Bisiach, Chief Executive Officer, ALPHA SIM S.p.A., Via Borgonuovo, I-20121 Milan,

Madame Anne-Marie Goffinet, Assistant Vice President, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007,

- de renouveler le mandat de:

DELOITTE S.A., 560, route de Neudorf, L-2220 Luxembourg, R.C.S. B 67.895, en qualité de Commissaire aux comptes pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour ALPHA INVESTIMENTI ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, réf. LSO-BO03617. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(026662/1126/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

**META-EURO-INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. META-EURO HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 78.323.

Im Jahre zweitausendsechs, den siebzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit Amtswohnsitz zu Echternach.

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Gesellschaft META-EURO HOLDING S.A., mit Sitz in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter der Nummer B 78.323,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri Beck, mit den Amtswohnsitz in Echternach, am 13. Oktober 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 266 vom 13. April 2001, und deren Statuten abgeändert wurden durch den amtierenden Notar am 14. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 559 vom 10. April 2002.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Herr Dieter Grozinger De Rosnay, Jurist, wohnhaft in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix.

Er beruft zum Schriftführerin Frau Nadine Gaupp, Angestellte, wohnhaft in Luxemburg,

und zum Stimmzähler Herr Marco Fritsch, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Diesem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei, welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung unterzeichnet wurde, um mit derselben einregistriert zu werden. Dieselbe wurde ebenfalls von dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig, somit ist die gegenwärtige Versammlung rechtsgültig und rechtswirksam zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung umfasst folgende Punkte:

1.- Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in META-EURO-INVESTMENT S.A. und dementsprechende Änderung von Artikel 1 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung META-EURO-INVESTMENT S.A. gegründet.

2.- Verlängerung und Erneuerung der Ämter der Verwaltungsräte und des Rechnungsprüfers.

3.- Ernennung eines vierten Verwaltungsrates.

Alsdann wurden nach Erläuterung der Tagesordnungspunkte einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig die Bezeichnung der Gesellschaft von META-EURO HOLDING S.A. in META-EURO-INVESTMENT S.A. zu ändern.

Artikel 1 der Satzung wird wie folgt abgeändert:

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft mit der Bezeichnung META-EURO-INVESTMENT S.A. gegründet.

Zweiter Beschluss

Die Ämter der Verwaltungsräte:

- Herr Dr. Lothar F. Neumann, Professor, wohnhaft in A-5771 Leogang (Österreich), Sonnberg, 9;

- Herr Heinrich Schächter, Kaufmann, wohnhaft in D-48455 Bad Bentheim, Sieringhoeker Weg 15;

- Frau Regine Neumann, Angestellte, wohnhaft in A-5771 Leogang (Österreich), Sonnberg, 9,

sowie des Rechnungsprüfers Herr Dieter Grozinger De Rosnay, wohnhaft in L-1371 Luxemburg, 105, Val Sainte Croix,

werden bis zur ordentlichen Generalversammlung des Geschäftsjahres 2012 verlängert.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig die Ernennung von Herrn Nikolai Neumann, Student, wohnhaft in D-50858 Köln-Junkersdorf, Beethovenstrasse, 17, als viertes Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft bis zur ordentlichen Generalversammlung des Geschäftsjahres 2012.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, schliesst die Sitzung.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben, mit dem Notar, die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Grozinger, N. Gaupp, M. Fritsch, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 23 février 2006, vol. 360, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 13. März 2006.

H. Beck.

(026978/201/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2006.

**ARCELOR COMMERCIAL SECTIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. ASC, ARCELOR SECTIONS COMMERCIAL).**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.177.

L'an deux mille six, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. ARBED, société anonyme, ayant son siège social à L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, représentée aux fins des présentes par Monsieur Christophe Jung, General Counsel Luxembourg of Arcelor, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 21 février 2006, ci-annexée, détenant neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999.999) actions,

2. ProfilARBED, société anonyme, avec siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg, représentée aux fins des présentes par Monsieur Henri Goedert, docteur en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 21 février 2006, ci-annexée, détenant une (1) action,

soit un total de cent mille (100.000) actions sur les cent mille (100.000) actions émises représentant l'intégralité du capital social de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-).

Les seuls et uniques actionnaires de la société anonyme ARCELOR SECTIONS COMMERCIAL, ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 36.177 (ci-après: «la Société»). La Société a été constituée suivant acte notarié du 27 février 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 146 du 23 mars 1991. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 651 du 25 juin 2004, conviennent unanimement de faire abstraction des règles formelles pour tenir une assemblée générale extraordinaire, telles que convocations, ordre du jour et constitution du bureau, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir.

Après discussion, les parties comparantes prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident de changer de la dénomination sociale de la société en ARCELOR COMMERCIAL SECTIONS S.A. avec effet au 15 mars 2006.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'avancer la date de l'assemblée générale annuelle au troisième vendredi du mois de mars.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront la teneur suivante:

«Titre I^{er}.- Forme, Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. La société est une société anonyme de droit luxembourgeois.

Art. 2. La société a pour dénomination ARCELOR COMMERCIAL SECTIONS S.A.

Art. 3. La société a pour objet la commercialisation de tous produits sidérurgiques.

La société pourra s'intéresser par tous moyens et notamment par voie d'achat, apport, prise de participation, fusion ou alliance, à toute autre société, entité ou entreprise poursuivant un objet similaire, analogue ou complémentaire au sien ou de nature à le favoriser.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Le conseil d'administration pourra établir des sièges administratifs, agences, succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, ou plus généralement des cas de force majeure, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II.- Capital social, Actions

Art. 6. Le capital social souscrit est fixé à deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-); il est représenté par cent mille (100.000) actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Les actions sont et resteront nominatives.

Art. 7. Si un actionnaire se propose de céder tout ou partie de ses actions, il doit les offrir aux autres actionnaires proportionnellement à leurs participations dans le total des actions détenues par ces autres actionnaires.

En cas de désaccord persistant des actionnaires sur le prix après un délai de deux semaines, la valeur de cession sera fixée par un collègue de trois experts, qui se baseront sur la valeur vénale des actions. Le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui se proposent de les acquérir désigneront de part et d'autre un expert. Le troisième expert sera nommé par le président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise aux actionnaires en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou céder les actions au prix arrêté. Le silence de la part des actionnaires pendant ce délai équivaut à un refus.

Si certains actionnaires seulement ou un seul déclarent vouloir acquérir des actions, les actions proposées à la vente seront offertes aux actionnaires qui entendent les acquérir en proportion de leurs participations dans le total des actions détenues par les actionnaires intéressés à l'achat.

Si à l'issue de cette procédure, la totalité des actions n'a pas trouvé preneur, l'actionnaire qui entend les céder peut les offrir à des non-associés étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres actionnaires en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des non-associés et suivant les conditions de celui-ci. L'alinéa 3 qui précède est d'application. La préemption des autres actionnaires doit porter sur la totalité des actions à défaut de quoi l'actionnaire qui entend les céder est libre de les céder aux prédicts non-associés.

Titre III.- Administration

Art. 8. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale et en tout temps révocables par elle.

Toutefois, lorsque et dans les conditions où la loi le permettra, le nombre de membres du conseil d'administration pourra être réduit à un.

Les administrateurs sont nommés pour un terme de six ans au plus; ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre achève le mandat de celui qu'il remplace.

L'assemblée générale peut allouer une rémunération aux administrateurs.

Art. 9. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président; il peut en plus élire un vice-président. En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont remplies par le vice-président ou, à défaut, par l'administrateur le plus âgé.

Le conseil d'administration élit un secrétaire, celui-ci pouvant être choisi en dehors du conseil.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunit, sur la convocation de son président ou de celui qui le remplace, aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs au moins le demandent.

Les réunions se tiennent au lieu indiqué dans les avis de convocation.

Si tous les membres sont d'accord avec cette procédure et avec la décision à prendre, une décision du conseil d'administration peut également être prise par écrit et sans que lesdits membres aient à se réunir.

Art. 11. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si plus de la moitié de ses membres est présente ou représentée.

Les administrateurs peuvent donner, même par lettre, télécopie ou tout autre moyen de communication assurant l'authenticité du document ainsi que l'identification de la personne auteur du document, mandat à un de leurs collègues de les représenter aux délibérations du conseil d'administration et de voter en leur nom et place, un même membre du conseil ne pouvant toutefois représenter plus d'un de ses collègues.

Le mandat n'est valable que pour une seule séance.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil d'administration. En cas de partage des voix, la proposition mise en délibération est considérée comme rejetée. Celui qui préside la réunion n'a pas voix prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par des moyens de communication à distance garantissant une participation effective à la réunion, dont les délibérations doivent être retransmises de façon continue.

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres qui ont pris part à la délibération.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés conformes par le président ou le vice-président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la société et pour la réalisation de l'objet social. Tous les objets qui ne sont pas spécialement réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale rentrent dans les attributions du conseil d'administration.

Pour la représentation de la société, la signature conjointe de deux administrateurs, d'un administrateur et d'un fondé de pouvoir ou de deux fondés de pouvoir est requise.

Art. 13. Le conseil d'administration peut déléguer certains des pouvoirs et missions qui lui incombent, notamment la gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs-délégués, administrateurs, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints, directeurs, fondés de pouvoir ou fondés de pouvoir spéciaux, dont il détermine les fonctions et rémunérations.

Il peut créer un comité de direction, formé ou non de membres choisis en son sein, dont il détermine les attributions.

Titre IV.- Surveillance, Contrôle des comptes annuels

Art. 14. La surveillance et le contrôle des opérations sociales sont confiés à un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale.

La durée des fonctions des commissaires, qui sont révocables à tout moment, ne peut pas dépasser six ans.

Les commissaires sortants sont rééligibles.

L'assemblée générale peut allouer une rémunération aux commissaires.

Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations de la société.

Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes les écritures de la société.

Si les conditions fixées à cette fin par la loi sont remplies, le contrôle des comptes annuels et de la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels est assuré par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés par l'assemblée générale. Dans ce cas, la société n'a pas de commissaire. Le ou les réviseurs d'entreprises sont rééligibles. Ils conçoignent le résultat de leur contrôle dans le rapport visé au chapitre IV du titre II de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Titre V.- Assemblées générales

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit au siège social le troisième vendredi du mois de mars à dix heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée générale annuelle, pourront se tenir en pays étranger, chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Art. 16. Le conseil d'administration et les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale aussi souvent qu'ils jugent que les intérêts de la société le nécessitent. Ils sont obligés de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans un délai d'un mois lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant le cinquième du capital social au moins ou, si la loi est modifiée en ce sens, le dixième du capital social au moins, l'en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations pour toute assemblée générale contiennent l'ordre du jour. Elles sont faites conformément aux dispositions légales.

Toutefois, les convocations ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Aucun objet autre que ceux portés à l'ordre du jour ne peut être mis en délibération, à moins que les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ne décident à l'unanimité de délibérer aussi sur d'autres objets.

Art. 17. A chaque réunion de l'assemblée générale, il est tenu une feuille de présence.

Elle contient les dénominations et sièges des actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par tous les actionnaires présents et les représentants des actionnaires représentés et certifiée par le président, s'il y en a un.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Art. 18. L'assemblée est présidée par le président du conseil d'administration, ou, à son défaut, par le vice-président et à défaut des deux, par l'administrateur le plus âgé.

Celui qui préside l'assemblée nomme un secrétaire choisi ou non parmi les actionnaires.

Toutefois, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils peuvent décider de siéger sans président et sans secrétaire.

Sauf décision contraire prise par elle, l'assemblée siège sans scrutateurs.

Art. 19. Sauf dans les cas où la loi ou les présents statuts en disposent autrement, l'assemblée générale délibère valablement quelle que soit la portion du capital social représentée et les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées.

Art. 20. Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire de chaque assemblée, s'il y en a, ainsi que par les actionnaires présents et les représentants des actionnaires représentés.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés conformes par le président ou le vice-président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Titre VI.- Exercice social, Comptes annuels, Bénéfices, Répartitions

Art. 21. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Au 31 décembre de chaque année, le conseil d'administration dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi.

L'inventaire et les comptes annuels sont soumis à l'examen du/des commissaire(s) ou du/des réviseur(s) d'entreprises, selon le cas.

Art. 22.

Le bénéfice net de la société est utilisé comme suit:

1. Cinq pour cent au moins sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement ne sera fait qu'aussi longtemps qu'il sera légalement obligatoire.

2. Le surplus est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé, dans la mesure et sous les conditions prévues par la loi, à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Titre VII.- Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la société, la liquidation est effectuée par les membres du conseil d'administration alors en exercice, à moins que l'assemblée générale ne décide de nommer un ou plusieurs autres liquidateurs.

Les pouvoirs des liquidateurs et la marche de la liquidation sont réglés par les dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée dans la suite.

Titre VIII.- Contestations

Art. 24. Toutes les contestations qui peuvent s'élever pendant la durée de la société, ou lors de sa liquidation, entre actionnaires, entre les actionnaires et la société, entre actionnaires et administrateurs ou liquidateurs, entre administrateurs et/ou liquidateurs, entre administrateurs ou liquidateurs et la société, à raison des affaires sociales, sont soumises à la juridiction des Tribunaux compétents du siège social.»

Résolution transitoire

Les actionnaires, à l'unanimité décident que la date prévue à l'article 15 pour la tenue de l'Assemblée générale ordinaire n'entre en vigueur qu'à partir de l'an 2007 pour l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2006.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Jung, H. Goedert, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} mars 2006, vol. 901, fol. 62, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028001/239/212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

ARCELOR COMMERCIAL SECTIONS S.A., Société Anonyme, (anc. ACS, ARCELOR SECTIONS COMMERCIAL).

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.177.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 mars 2006.

J.-J. Wagner.

(028002/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2006.

AMPHORA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 934.500,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 113.406.

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 1^{er} février 2006 que:

1) La démission de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été acceptée,

2) La démission de MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été acceptée,

3) La démission de M. Umberto Nordio, résidant à Via San Teodoro 4, 00186 Rome, Italie, a été acceptée,

4) M. Frank W.J.J. Welman, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé Gérant de la Société pour une durée indéterminée,

5) M. Frank Verdier, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé Gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Les résolutions mentionnées ci-dessus prennent effet au 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Verdier

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO00913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022064/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

BEKAPAR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 65.345.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 septembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- La société de droit belge Dr. Ir. U. VANDEURZEN MANAGEMENT FIRM NV, en abrégé V.M.F., avec siège social au 19, Jachthuislaan, B-3210 Lubbeek, Belgique, Président;
- Madame Jacqueline Maes, administrateur de sociétés, demeurant au 19, Jachthuislaan, B-3210 Lubbeek, Belgique, en remplacement de Monsieur Peter Vandeurzen;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022077/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2006.

**LUXCONTRADE, Société à responsabilité limitée,
(anc. CONTRADE).**

Siège social: L-6142 Junglinster, 9, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 114.919.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Mario Jander, gérant de société, né à Luxembourg, le 15 septembre 1955, demeurant à L-5368 Schuttrange, 56, rue de Canach.

Lequel comparant a requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CONTRADE.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Junglinster.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La société a aussi pour objet l'exploitation d'un commerce de produits électriques, électroniques, informatiques et audiovisuels ainsi que des accessoires s'y rapportant en incluant toutes prestations de service et de conseil s'y rattachant de près ou de loin pourvu qu'ils ne soient pas dans l'attribution exclusive d'une profession spécialement réglementée par une loi.

La société a de même pour objet l'exploitation d'un commerce de produits nutritionnels et de beauté ainsi que l'exploitation d'une agence commerciale.

Elle peut en outre exercer tout autre commerce et service commercial quelconques pourvu que ceux-ci ne soient pas spécialement réglementés.

La société a de même pour objet l'exploitation d'un cabinet de services administratifs et de conseils en matière de développement des organisations et du personnel en incluant toute activité connexe et accessoire, pourvu que ce tout ne soit pas de l'attribution exclusive d'une profession spécialement réglementée par une loi.

Elle peut aussi exploiter un institut de formation, de formation continue et de séminaires.

Elle peut, tant en tout endroit de la Communauté européenne que partout ailleurs dans le monde entier, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe et en vue de favoriser le développement de ses participations y apporter tout soutien financier ou même sa caution.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Mario Jander.

La preuve de la libération intégrale a été rapportée au notaire instrumentant qui le constate.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à un non-associé que de l'accord du ou des associés restants. En cas de refus les associés restants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. La gérance peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoirs.

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité de l'associé unique ou d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se rapporter aux bilans et comptes de profits et pertes de la société et aux décisions des associés.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration du notaire

Le notaire instrumentant déclare que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Mesure transitoire

La première année sociale commencera le 1^{er} mars prochain et finira le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à approximativement 1.000,- EUR.

Assemblée générale

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Mario Jander, prénommé, qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.
- Le siège social est établi à L-6142 Junglinster, 9, rue Rham.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. Jander, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, vol. 27CS, fol. 66, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 février 2006.

P. Decker.

L'an deux mille six, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Mario Jander, gérant de société, né à Luxembourg, le 15 septembre 1955, demeurant à L-6142 Junglinster, 9, rue Rham.

Lequel comparant a déclaré être l'associé unique de la société à responsabilité limitée CONTRADE avec siège social à L-6142 Junglinster, 9, rue Rham,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 février 2006, non encore publiée au Mémorial C.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

Changement du nom de la société en LUXCONTRADE.

En conséquence, l'article 1^{er} aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LUXCONTRADE.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. Jander, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2006, vol. 152S, fol. 74, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 22 mars 2006.

P. Decker.

(026534/206/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

**LUXCONTRADE, Société à responsabilité limitée,
(anc. CONTRADE).**

Siège social: L-6142 Junglinster, 9, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 114.919.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(026535/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

MAG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.489.

In the year two thousand and six, on the thirteenth of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Richard Wright, solicitor, with professional address at 6, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, acting as attorney of the company MAG HOLDINGS S.A., R.C.S. Luxembourg B 107.489, having its registered office in Luxembourg,

pursuant to a resolution of the Board of Directors passed on March 1, a certified copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities, who declared and required the notary to act that:

I.

The company MAG HOLDINGS S.A. was organised as a société anonyme pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 1, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 871 of September 9, 2005.

II.

The Company presently has a fully subscribed and paid-in capital of thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-) represented by three thousand and two hundred (3,200) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The authorised capital of the Company is fixed at ten million and five hundred thousand Euro (EUR 10,500,000.-), divided into one million and fifty thousand (1,050,000) shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

Article 3, paragraphs 3 to 5 of the Articles of Incorporation of the Company state that:

«The Board of Directors of the Company is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated April 1, 2005 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations for any authorized shares which have not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time; the Board shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

The Board is hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the Board of Directors shall so act to render effective the increase of capital, as authorized, Article three of the Articles of Incorporation should be amended so as to reflect the result of such action; the Board should take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.»

III.

Pursuant to the above-mentioned resolution of the Board of Directors of March 1, 2006, the Directors have obtained and accepted the subscription by different subscribers to six thousand and eight hundred (6,800) new shares having a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, representing an increase of capital of sixty-eight thousand Euro (EUR 68,000.-).

The reality of the subscriptions has been proved to the undersigned notary by relevant papers.

These new shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash.

It has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it, that the amount of sixty-eight thousand Euro (EUR 68,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company.

IV.

As a consequence of such increase of capital, Article 3, paragraph 1 of the Company's Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 3. paragraph 1.** The corporate capital is set at one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-), divided into ten thousand (10,000) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Richard Wright, «solicitor», avec adesse professionnelle au 6, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, agissant en tant que mandataire de la société anonyme MAG HOLDINGS S.A., R.C.S. Luxembourg B 107.489, ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration en date du 1^{er} mars 2006, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société MAG HOLDINGS S.A. fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 1^{er} avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 871 du 9 septembre 2005.

II.

La Société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de trente-deux mille euros (EUR 32.000.-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune.

Le capital autorisé de la Société est fixé à dix millions cinq cent mille euros (EUR 10.500.000.-), divisé en un million cinquante mille (1.050.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune.

L'article 3, alinéas 3 à 5 des statuts de la Société disposent que:

«Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 1^{er} avril 2005 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.»

III.

En exécution de la résolution du Conseil d'Administration précitée prise en date du 1^{er} mars 2006, les administrateurs de la Société ont obtenu et accepté la souscription par différents souscripteurs à six mille huit cents (6.800) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) chacune, représentant une augmentation de capital de soixante-huit mille euros (EUR 68.000.-).

La réalité des souscriptions a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.
Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces.
Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de de soixante-huit mille euros (EUR 68.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société.

IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Wright, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2006, vol. 27CS, fol. 87, case 4. – Reçu 680 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2006.

A. Schwachtgen.

(028683/230/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

MAG HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 107.489.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 342 du 13 mars 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(028685/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.524.

L'an deux mille six, le vingt mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Pascal Claverie, expert-comptable, demeurant à F-92390 Villeneuve la Garenne, 16, rue des Bouleaux Blancs, ici représenté par Monsieur Frédéric Cipolletti, employé privé, demeurant professionnellement au L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, en vertu d'un mandat verbal, promettant ratification pour autant que de besoin.

2. 22nd INVEST S.A., une société avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 77.834, ici représentés par son administrateur-délégué Monsieur Frédéric Cipolletti prénommé.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) Qu'ils sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l., constituée suivant acte du notaire soussigné alors de résidence à Hesperange, en date du 20 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 975 du 8 novembre 2001.

2) Qu'aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 2005, contenant Assemblée Générale de la société 22nd INVEST S.A., ladite société 22nd INVEST S.A. a vu son capital augmenter par apport en nature effectué par Monsieur Frédéric Cipolletti, apport consistant en 42 parts sociales de la société CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l. Le dit acte du 21 décembre 2005 a été enregistré à Luxembourg en date du 22 décembre 2005, Volume 26CS, Folio 79, Case 7.

3) Qu'il résulte de cet acte notarié du 21 décembre 2005, que la société 22nd INVEST S.A. est devenue propriétaire de 42 parts sociales de la société CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l. et a été subrogée dans tous les droits et obligations de l'ancien associé à partir de cette date.

Après avoir exposé ce qui précède, les associés, représentés comme dit ci-avant, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'agréer les cessions de parts.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de sorte que l'article 6 aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Monsieur Frédéric Cipolletti prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l., déclare accepter ledit transfert de parts au nom et pour compte de la société et dispenser le cédant de le faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Cipolletti, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2006, vol. 152S, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

G. Lecuit.

(029338/220/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

CDCM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.524.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2006.

G. Lecuit.

(029340/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2006.

ARGOMAR OIL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 94.534.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2006

1. L'Assemblée constate l'expiration des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

2. L'Assemblée constate que Madame Nathalie Mager a démissionné de son mandat d'administrateur et que cette dernière a été remplacée par Monsieur Gilles Jacquet, lequel a été coopté par un Conseil d'Administration tenu le 28 février 2005.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Après avoir entendu les explications des membres élus ou cooptés par le Conseil d'Administration, l'Assemblée décide de ratifier tous les actes posés par les administrateurs et le commissaire aux comptes comme suit:

- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. jusqu'au jour de la présente assemblée;
- LUX KONZERN, S.à r.l. jusqu'au jour de la présente assemblée;
- Vitaly Sepiashvili jusqu'au jour de la présente assemblée;
- Nathalie Mager jusqu'au jour de sa démission;
- Gilles Jacquet jusqu'au jour de la présente assemblée;
- MONTBRUN REVISION, S.à r.l. jusqu'au jour de la présente assemblée.

3. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, de Monsieur Vitaly Sepiashvili, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

4. L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire à L-2013 Luxembourg.

5. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, CO-VENTURES S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025065/655/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

MULTIPLEX INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 65.419.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg en date du 15 février 2006 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social du 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

2. L'assemblée prend acte de la démission de cinq administrateurs en la personne de:

- Monsieur Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;
- Monsieur Rudy Cereghetti, domicilié professionnellement au 2, Via Calgari, 6902 Lugano, Suisse;

et nomme en leur remplacement:

- Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), né à Ixelles (Belgique), le 4 novembre 1963, domicilié professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

- Monsieur David De Marco, directeur, né à Curepipe, Ile Maurice, le 15 mars 1965, domicilié professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

- Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, domicilié professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le nombre d'administrateur passant de cinq à trois.

3. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes suivant:

- STARNET CONSULTING UK LTD, avec siège social au 20 Berkely Square (8th floor) - W1J 6 EQ Londres, Grande-bretagne.

Et nommé en son remplacement:

- Monsieur Olivier Dorier, employé privé, né à Saint-Remy/Saône et Loire (France), le 25 septembre 1968, domicilié professionnellement au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

Les mandats des nouveaux administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2006, réf. LSO-BO01096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025137/693/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

LRC INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 87.500.000.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.751.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 3 février 2006 que les gérants sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors des résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes au 31 mai 2006:

Conseil de gérance

Gérant de Catégorie A:

- Monsieur Marc Luini, administrateur de sociétés, né le 22 août 1957 à Persan (France) et demeurant à B-1200 Woluwe-Saint-Lambert, 214, rue Konkel (Belgique);

Gérant de Catégorie B:

- Monsieur Jean Hamilius, ingénieur commercial, né le 5 février 1927 à Luxembourg et demeurant à L-1462 Luxembourg, 10, rue Eicherfeid (Grand-Duché de Luxembourg).

Münsbach, le 14 mars 2006.

Pour extrait conforme

LRC INTERNATIONAL FINANCE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024896/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

SOCIETE ANONYME DES BETONS FRAIS, Société Anonyme.

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».

R. C. Luxembourg B 6.752.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2006

L'Assemblée décide, au vu des informations erronées reprises sur l'extrait de registre de commerce et des sociétés émis le 16 janvier 2006 et aux fins de régularisation du dossier déposé auprès du même registre, de préciser que:

- Monsieur Jean Tavan a été révoqué avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur de la société lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 13 avril 1994;
- le mandat de Monsieur Henri Kirsch est venu à échéance lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 avril 1997 et n'a pas été reconduit;
- le mandat de Monsieur Jean-Claude Tesch est venu à échéance lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 9 avril 1997 et n'a pas été reconduit.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2006.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, réf. LSO-BO03792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025936/1682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2006.

TRANSPORTS MAES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R. C. Luxembourg B 102.725.

Assemblée générale extraordinaire du 28 février 2006

Décisions de l'associé unique

L'associé unique, Monsieur Johny Maes, profession entrepreneur, né le 12 août 1968 à Hamont (Belgique), demeurant à B-3520 Zonhoven, Engstegenweg, 53 de la société à responsabilité limitée TRANSPORTS MAES INTERNATIONAL, avec siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

A accepté la démission du gérant technique:

- M. Ducomble David, entrepreneur, né le 24 septembre 1970 à Koersel (Belgique), demeurant à B-3290 Diest, Leuvensesteenweg, 112.

Deuxième résolution

A nommé en qualité de gérant technique:

- M. Cantens Roger, indépendant, né le 20 janvier 1960 à Etterbeek (Belgique), demeurant à B-3730 Hoeselt, Onderstraat, 40.

Troisième résolution

La société sera administrée par:

- M. Maes Johny, prénommé, matricule 1968 08 12;
- M. Cantens Roger, prénommé, matricule 1960 2001 894.

La durée de leurs mandats est illimitée.

Les gérants exerceront leurs fonctions avec les pouvoirs prévus par l'article 7 des statuts.

La société est valablement engagée par la signature individuelle ou en cosignature de monsieur Cantens Roger.

Quatrième résolution

La gestion journalière de la société sera effectuée par:

- M. Cantens Roger, prénommé, matricule 1960 2001 894.

Cinquième résolution

L'associé unique confère tous pouvoirs:

- Aux gérants avec faculté pour chacun d'agir séparément et avec faculté de se substituer tout mandataire de leur choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent;
- Au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que l'un des gérants.

Troisvierges, le 8 février 2006.

Signature.

Enregistré à Diekirch, le 17 mars 2006, réf. DSO-BO00104. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(025083//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

SIRIUS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 78.704.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 23 mars 2005 que:

- L'assemblée accepte la démission de l'administrateur-délégué M. Léon Warnier, résidant à F-13012 Marseille, 29, Traverse de la Salette, dont le mandat s'achève en date du 23 mars 2005.
- L'assemblée accepte la démission de l'administrateur M. Léon Warnier, résidant à F-13012 Marseille, 29, Traverse de la Salette, dont le mandat s'achève en date du 23 mars 2005.
- L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes, Mme Josiane Ramuz, dont le mandat s'achève en date du 23 mars 2005.
- L'assemblée accepte la nomination d'un nouvel administrateur: Mme Claire-Lise Warnier, résidant à F-13012 Marseille, 29, Traverse de la Salette, dont le mandat débute en date du 24 mars 2005.
- L'assemblée accepte la nomination d'un nouvel administrateur-délégué engageant la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière: Mme Claire-Lise Warnier, résidant à F-13012 Marseille, 29, Traverse de la Salette, dont le mandat débute en date du 24 mars 2005.
- L'assemblée accepte la nomination d'un nouvel administrateur: Mme Marika Bichsel, résidant à CH-1018 Lausanne, 54, Petit Flon, dont le mandat débute le 24 mars 2005.
- L'assemblée accepte la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes: M. Léon Warnier, résidant à F-13012 Marseille, 29, Traverse de la Salette, dont le mandat débute le 24 mars 2005.
- Le siège social de la société est transféré à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025140/984/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2006.

PHILOS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.180.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le lundi 6 mars 2006 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date lundi 8 novembre 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandì, en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2006.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2006.

Le conseil d'administration

A. Belardi / J.-Ph. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2006, réf. LSO-BO03887. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(026645/043/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2006.

META-EURO-INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. **META-EURO HOLDING S.A.**)

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.323.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mars 2006.

H. Beck.

(026981/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2006.

IMR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 51.972.

Résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 février 2006

Monsieur Michael Carter, directeur de société, né le 16 mai 1958 à Postwick Norfolk (Royaume-Uni), demeurant à F-67640 Lipsheim, 2, rue Jeanne d'Arc, est coopté administrateur en remplacement de Monsieur Bernard Steyert, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

Pour IMR INTERNATIONAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024697/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2006.

SOLUCA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 29.705.

Rectificatif des statuts coordonnés déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 mars 2006.

Pour la société

Pour Maître J. Seckler, notaire

Par délégation

C. Dostert

(028281/231/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2006.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 juin 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02551/000/20)

Le Conseil d'Administration.

PARINFIN, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.154.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *21 juin 2006* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02168/534/14)

Le Conseil d'Administration.

PARTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 21, 2006* at 11.30 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the report of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Miscellaneous.

I (02169/534/15)

The board of directors.

LAMACO, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 25.097.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *21. Juni 2006* um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2005.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Verschiedenes.

I (02170/534/15)

Der Verwaltungsrat.

SUVIAN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.515.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 21, 2006* at 5.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Miscellaneous.

I (02171/534/14)

The Board of Directors.

COPLA-CONSORTIUM DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 27.838.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 juin 2006 à 14.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02552/000/20)

Le Conseil d'Administration.

GALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.771.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 27 juin 2006 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02704/755/20)

Le Conseil d'Administration.

ICARE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 54.948.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 juin 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02755/000/20)

Le Conseil d'Administration.

52292

CODEPA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02752/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.204.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02753/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.203.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02754/506/15)

Le Conseil d'Administration.

TRADE & POLICHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 30.810.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 juin 2006 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02796/696/14)

Le Conseil d'Administration.

ORFEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 90.652.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 juin 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02756/000/20)

Le Conseil d'Administration.

LES ROSSIGNOLS S.A. 1850, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 54.830.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 juin 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers

I (02764/000/22)

Le Conseil d'Administration.

CHAMELLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.069.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 juin 2006 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02799/696/17)

Le Conseil d'Administration.

52294

STAPNORTH INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.246.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 juin 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02797/696/16)

Le Conseil d'Administration.

HENTUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 57.909.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 juin 2006 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02798/696/16)

Le Conseil d'Administration.

UNIVERSAL GROUP FOR INDUSTRY AND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.651.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 13 juillet 2006 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibérations et décisions sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02860/755/16)

Le Conseil d'Administration.

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 98.223.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 22 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02855/755/19)

Le Conseil d'Administration.

QUILMES INDUSTRIAL (QUINSA) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 32.501.

The Shareholders of Class A shares and Class B shares (including persons holding Class B shares as American Depository Shares) are herewith convened to attend on Thursday 22nd June 2006 at 10.00 a.m. at DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

(i) at 10.00 a.m. to the

ANNUAL GENERAL MEETING

resolving inter alia on the annual accounts for the financial year ending 31st December 2005, to be followed

(ii) by an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to amend the Articles of Incorporation of the Company for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

Annual Shareholders' Meeting

resolving inter alia on the annual accounts for the financial year ending 31st December 2005

1. Reports of the board of directors and the statutory auditors and approval of the statutory accounts ended 31st December 2005.
2. Reports of the board of directors and the independent auditors and approval of the consolidated accounts ended 31st December 2005 as well as separate profit & loss statements for the periods from 1st January 2005 to 30th April 2005 and from 1st May 2005 to 31st December 2005.
3. Remuneration of the board of directors and Audit Committee.
4. Appropriation of results for the financial year ending 31st December 2005.
5. Discharge to the directors and statutory auditors for the financial year ending 31st December 2005.
6. Acquisition of own shares.
7. Appointment of directors.
8. Appointment of Statutory Auditors.
Appointment of Independent Auditors for the consolidated financial statements.
9. Vote on any other business proposed by the Board of Directors.

Agenda:

Extraordinary General Meeting

1. Amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company to restate the previously existing provision relating to the authorized capital and inter alia to waive preferential subscription rights of shareholders to subscribe for further issues of Class A shares and class B shares within the limits of the authorized share capital for a new 5 year period.
2. Amend Article 5 of the Articles of Incorporation to reflect the foregoing resolution.

The annual general meeting will validly deliberate regardless of the quorum and resolutions will be validly adopted if approved by a simple majority of the shares represented. The extraordinary general meeting will validly deliberate only if half of the shares in issue at least are represented at such extraordinary general meeting and resolutions will be validly adopted if approved by a two thirds' majority of the shares represented.

In order to attend these meetings, the Shareholders of Class A shares and Class B shares shall deposit their shares with banks, financial institutions, clearing house(s) in Luxembourg or abroad or at the Registered Office of the Company before June 15, 2006. The attendance list will be closed at that date. Proxies must be received by that date at the latest.

The holders of ADSs should cause The Bank of New York, acting as Depositary for the ADSs to block the shares represented by their ADSs before June 15, 2006. Holders of ADSs shall also note that the Depositary has established May 22, 2006 as the record date for purposes of determining which holders of ADSs are entitled to vote at these meetings. Accordingly, to participate in these meetings persons holding ADSs must be owners of these ADSs as of that date.

The notice for this meeting is given in accordance with Article 18 of the Articles of Incorporation.

2 June 2006.

I (02912/000/52)

The Board of Directors.

INTERNATIONAL BUILDING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 94.893.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2006 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (02856/010/17)

*Le Conseil d'Administration.***GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 48.008.

Le Conseil d'Administration de la société sous rubrique «la Société», a l'honneur de convoquer les Actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2006 à 11.00 heures, au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination du Président de l'Assemblée.
2. Présentation du rapport du Réviseur d'Entreprises au 31 décembre 2005.
3. Approbation des Bilan et Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2005.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année financière se terminant au 31 décembre 2005.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Le rapport annuel au 31 décembre 2005 est à disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration de la Société sous rubrique, a également l'honneur de convoquer les Actionnaires par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra par-devant notaire le 21 juin 2006 à 11.30 heures, au siège social de la Société, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant, sous réserve de l'accord de l'autorité de surveillance luxembourgeoise compétente:

1. Réduction du délai pendant lequel le paiement du prix des souscriptions des actions de la Société peut être effectué et modification subséquente du troisième paragraphe de l'Article 7 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

«Les actions émises le seront sur base de la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie concernée au prochain Jour de Souscription, augmentée, le cas échéant, d'un pourcentage estimé des frais et dépenses encourus par la Société lorsqu'elle investit le produit des émissions d'actions de la catégorie concernée ainsi que par les commissions de vente applicables, tels qu'approuvés périodiquement par le conseil d'administration et indiqués dans les documents de vente des actions. Le montant de l'investissement de chaque actionnaire devra parvenir à la Société au moins trois Jours Ouvrables avant le Jour de Souscription applicable.».

2. Divers.

Le projet des statuts révisés peut être consulté au siège de la Société.

L'assemblée ci-dessus ne pourra valablement délibérer sur le point porté à l'ordre du jour que si cinquante pour cent au moins des actions émises de la Société sont présentes ou représentées à ladite assemblée; en outre, la résolution, pour être valable, devra réunir au moins deux tiers des voix des actions présentes ou représentées.

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire sont priés de faire connaître à la Société, deux jours francs au moins avant l'Assemblée, leur intention d'y participer (Attn: Madame Emmanuelle Schneider, CACEIS BANK LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg - Fax: +352 47 67 47 56). Ils y seront admis sur justification de leur identité.

I (02972/755/45)

Le Conseil d'Administration.

SEAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.421.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2006 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (02858/010/18)

Le Conseil d'Administration.

LANGONNAISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.492.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui se tiendra le lundi 26 juin 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02896/755/18)

Le Conseil d'Administration.

QUILVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 6.091.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires pour le jeudi 22 juin 2006 à 11.00 heures à la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire les actionnaires seront appelés à délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes.
2. Rapport des Réviseurs Indépendants sur l'exercice 2005 et approbation des comptes consolidés.
3. Rémunération du Conseil d'Administration.
4. Affectation du résultat.
5. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
6. Rachat d'actions propres.
7. Nomination d'Administrateurs.
8. Nomination de Commissaires aux Comptes.
Nomination de Réviseurs Indépendants pour les comptes consolidés du Groupe.
9. Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

La documentation de convocation pour cette assemblée d'actionnaires pourra être obtenue, soit au siège social de la Société, soit auprès de notre filiale, BANQUE PRIVÉE QUILVEST, 243, Boulevard Saint-Germain, Paris 7^e, soit auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Pour pouvoir assister à cette réunion, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres auprès des banques et établissements financiers au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'au siège social de la Société avant le 15 juin, date de clôture de la liste de présence.

Les procurations doivent parvenir à la Société avant cette date.

La convocation à cette réunion est effectuée conformément à l'art. 19 des statuts.

I (02913/000/32)

Le Conseil d'Administration.

GIP INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 77.165.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (02857/010/17)

Le Conseil d'Administration.

INVERSIONES VISO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 50.558.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juillet 2006 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 22 mars 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (02897/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CLICHY HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 32.487.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 30 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02895/755/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL METALS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Registered office: L-8088 Strassen, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 5.907.

We hereby inform you that the liquidator has decided to convene a

GENERAL MEETING

of the shareholders of the company, which will be held before Maître Hellinckx, notaire de résidence à Mersch on 27th June 2006 on 9.00 a.m. in first convocation, with the following agenda:

Agenda:

1. Transfer of the registered office
2. Miscellaneous

I (02923/799/13)

Le liquidateur.

INTERNATIONAL METALS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 5.907.

We hereby inform you that the liquidator has decided to convene a

GENERAL MEETING

of the shareholders of the company, which will be held at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg on 27th June 2006 on 10.00 a.m. in first convocation, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission and approval of the liquidator's report
2. Submission and approval of the Auditor's report
3. Submission and approval of the balance sheet and the profit and loss statement for the year ended December 31st 2003 and 2004
4. Allocation of the result
5. Discharge to the Auditor
6. Statutory election
7. Resignation of the liquidator and discharge
8. Nomination of a new liquidator
9. Miscellaneous

I (02924/799/21)

Le Liquidateur.

PECANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.903.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 22 juin 2006 à 9.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2005
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005 et affectation des résultats
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02973/584/16)

Le Conseil d'Administration.

ALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.704.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra anticipativement le 22 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Divers

I (02974/795/14)

Le Conseil d'Administration.

TETRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.646.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 8.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (02726/795/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION AMPERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.340.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (02724/795/16)

Le Conseil d'Administration.

LB (SWISS) INVESTMENT FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 33.537.

Die Anteilhaber werden hiermit eingeladen, an der

AUSSERORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

der Anteilhaber mit untenstehender Tagesordnung teilzunehmen, die am 13. Juni 2006 um 15.00 Uhr am eingetragenen Sitz der Gesellschaft stattfindet.

Tagesordnung:

Die Ermächtigung des Verwaltungsrats der Gesellschaft, Herrn Grovermann, selbst Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft, unter Vorbehalt der Zustimmung der CSSF in Bezug auf Artikel 60 § 4 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, in der gültigen Fassung, für die Delegation der «täglichen Verwaltungsaufgaben» der Gesellschaft zu ernennen.

Der Verwaltungsrat möchte darauf aufmerksam machen, dass diese Delegation der «täglichen Verwaltung» im Einklang mit den Artikeln des Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen, die keine Verwaltungsgesellschaft ernannt haben, erfolgen muss, denen die Gesellschaft unterliegt.

Für die Annahme jeglicher Beschlüsse über die Tagesordnungspunkte ist keine Beschlussfähigkeit erforderlich. Die Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit der auf der Versammlung anwesenden oder vertretenen Anteile angenommen. Vollmachtsformulare sind am eingetragenen Sitz der Gesellschaft erhältlich.

II (02711/755/21)

Der Verwaltungsrat.

52301

ROHSTOFF A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.165.

Les actionnaires et obligataires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02722/795/14)

Le Conseil d'Administration.

RIDGEWELL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.962.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

tenue anticipativement en date du 12 juin 2006 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Ratification de la reconduction tacite des mandats des Administrateurs
2. Ratification de la demande faite par le Conseil d'Administration à la société Fin-Contrôle d'examiner les comptes au 31 décembre 2005
3. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
4. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2004 et 2005
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
6. Nominations statutaires
7. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
8. Divers

II (02721/795/20)

Le Conseil d'Administration.

NAKED S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 102.293.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui se tiendra le 12 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (02720/795/16)

Le Conseil d'Administration.

MILAGRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.679.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (02719/795/17)

Le Conseil d'Administration.

KOELNAG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.269.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02718/795/16)

Le Conseil d'Administration.

JURA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.962.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02717/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ING (L) RENTA FUND II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 83.077.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48 route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mardi 13 juin 2006 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 31 mars 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

II (02710/755/21)

Le Conseil d'Administration.

ILLINOIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.217.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which will be held on *June 12th, 2006* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at April 30th, 2006
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (02716/795/14)

The Board of Directors.

FIROLA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.681.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2006* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (02715/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.923.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2006* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

II (02714/795/19)

Le Conseil d'Administration.

BOCARIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.418.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (02713/795/17)

Le Conseil d'Administration.

ACCULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 110.894.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02712/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CAPITAL MULTI STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 47.385.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav CAPITAL MULTI STRATEGIES à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 14 juin 2006 à 14.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2006
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (02707/755/21)

Le Conseil d'Administration.

CLAIRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02643/010/18)

Le Conseil d'Administration.

GOTTSCHOL ALCUILUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Clervaux/Eselborn.

Einladung zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

der GOTTSCHOL ALCUILUX S.A., statutarisch festgelegt auf den 3ten Montag des Monats Juni und, gemäß Wunsch der Inhaber von Mehr als 3/4 der Aktien, vorverlegt auf den 12. Juni 2006 um 12.00 Uhr in Clervaux-Eselborn

Tagesordnung:

1. Begrüßung und Feststellung der Beschlußfähigkeit der Hauptversammlung sowie Wahl des Schriftführers und Stimmzählers;
2. Präsentation und Feststellung des Berichts des Verwaltungsrats zum Geschäftsjahr 2005;
3. Präsentation und Feststellung der Bilanz zum 31. Dezember 2005;
4. Entlastung des Verwaltungsrates der GOTTSCHOL ALCUILUX S.A. und des Wirtschaftsprüfers KPMG sowie Neuwahl des Wirtschaftsprüfers;
5. Beschlussfassung über die Verwendung des Bilanzgewinns für das Geschäftsjahr 2005;
6. Wahl oder Wiederwahl von einem Mitglied des Verwaltungsrats;
7. Verschiedenes.

II (02676/261/19)

Der Verwaltungsrat.

OAKTREE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 22.951.

The Shareholders are convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Friday 16th of June 2006 at 11.00 a.m. at the registered office with the following agenda:

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors for the year ended December 31, 2005,
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2005,
- To receive and approve the annual accounts and appropriate the earnings for the year ended December 31, 2005,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates,
- Renewal of the terms of mandates of the Directors and of the Statutory Auditor,
- Remuneration of the Auditor.

In order to be admitted to the General Meeting the shareholders are required to deposit their certificates at the registered office five clear days prior to the date set for the Meeting.

II (02659/755/18)

The Board of Directors.

RESIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 41.874.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur, HRT REVISION, S.à r.l.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02630/755/14)

Le Conseil d'Administration.

LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02640/696/16)

Le Conseil d'Administration.

IMMOFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 70.130.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02639/696/16)

Le Conseil d'Administration.

WAXWING SECURITIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.029.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02638/696/16)

Le Conseil d'Administration.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02498/755/19)

Le Conseil d'Administration.

VARFIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.596.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 14 juin 2006 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02637/696/16)

Le Conseil d'Administration.

PARLAM INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.337.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02629/010/18)

Le Conseil d'Administration.

SULLY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 42.789.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 14 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02613/506/16)

Le Conseil d'Administration.

IVORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.995.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;

3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02592/010/18)

Le Conseil d'Administration.

COSTA DEI FIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.245.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 12 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02612/506/16)

Le Conseil d'Administration.

BLADER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.263.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02611/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BANORABE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 16.761.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le lundi 12 juin 2006, à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social 67, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2005;
2. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2005;
3. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes précités;
4. Approbation des comptes;
5. Affectation des résultats et distribution de dividendes;
6. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. Nominations statutaires;
8. Election du Commissaire aux comptes pour trois ans;
9. Questions diverses.

II (01776/280/20)

Le Conseil d'Administration.

LATKY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.439.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 12 juin 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02610/506/15)

Le Conseil d'Administration.

EUROBREVETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 94.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 12 juin 2006 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02609/506/15)

Le Conseil d'Administration.

FIUSARI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 13 juin 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02608/506/15)

Le Conseil d'Administration.

ZIPPY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.219.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02574/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INTERJAM COMPANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 72.096.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *12 juin 2006* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02606/506/16)

Le Conseil d'Administration.

INDEX PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.324.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2006* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02602/010/18)

Le Conseil d'Administration.

JOE & JOE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 39.021.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 juin 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 janvier 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 janvier 2006;
3. affectation des résultats au 31 janvier 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02601/010/17)

Le Conseil d'Administration.

IMEX VIDEO & AUDIO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 62.081.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2006* à 20.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectations des résultats

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Divers

Signature

Un Mandataire

II (01390/000/16)

CENTAUR ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 96.235.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02600/010/17)

Le Conseil d'Administration.

SCIENCES AND TECHNOLOGIES VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 89.849.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 13.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02599/010/17)

Le Conseil d'Administration.

SEETAL STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 93.829.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 juin 2006 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02598/010/17)

Le Conseil d'Administration.

MEDITERRANEENNE DE YACHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 86.788.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02597/010/17)

*Le Conseil d'Administration.***FICOP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 96.827.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02596/010/17)

*Le Conseil d'Administration.***ACHEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 83.384.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02595/010/18)

*Le Conseil d'Administration.***CIELO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 100.690.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

52313

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02594/010/17)

Le Conseil d'Administration.

EURO DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.444.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *15 juin 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02593/010/18)

Le Conseil d'Administration.

PARTNAIR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.314.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *19 juin 2006* à 13.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02569/795/14)

Le Conseil d'Administration.

FLORA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.646.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *15 juin 2006* à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02497/755/17)

Le Conseil d'Administration.

52314

MANZONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 71.820.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 14 juin 2006 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2004 et des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.
2. Nomination du réviseur d'entreprises.
3. Divers.

II (02483/534/14)

Le Conseil d'Administration.

PINDELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 74.368.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2006 à 10.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (02478/000/17)

Le Conseil d'Administration.

FAUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 62.514.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 6 mars 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (02477/000/17)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA PATRIMONIAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 46.235.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 mai 2006, les actionnaires sont invités à assister à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2006 à 10 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT, 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Ajout d'un article supplémentaire, numéroté 5 et qui aura la teneur suivante:
«La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, dont le siège est situé 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective du portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.
Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.»
2. Modification de la numérotation des articles 5 à 29 qui deviennent les articles 6 à 30.
3. Modification de l'article 26 (nouvelle numérotation) des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«L'exercice social de la Société commencera le premier jour de janvier et se terminera le dernier jour de décembre de chaque année.»

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette deuxième assemblée générale extraordinaire ne requièrent aucun quorum ; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Seront admis à l'Assemblée Générale Extraordinaire les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le Conseil d'Administration de leur participation par lettre adressée à DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard deux jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant auprès de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

II (02553/755/35)

Le Conseil d'Administration.

ABF PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 108.760.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 12 juin 2006 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02469/000/18)

Le Conseil d'Administration.

URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, le 13 juin 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02468/000/18)

Le Conseil d'Administration.

SAPAJOU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.480.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Démissions d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02415/000/17)

Le Conseil d'Administration.

F.M.O. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.771.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Démissions d'Administrateurs et décharge à leur donner.
5. Nominations de nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (02414/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CAMOZE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.787.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02330/000/15)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 15 juin 2006 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02329/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CADEL FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 102.483.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02316/000/15)

Le Conseil d'Administration.

NORAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.488.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel administrateur.
6. Divers.

II (02315/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MICAZE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 29.396.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 16 juin 2006 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02097/755/18)

Le Conseil d'Administration.

52318

BOGAFIN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.833.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 13 juin 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02471/000/16)

Le Conseil d'Administration.

SALAMINE S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 90.659.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the company, which will be held at the head office, on June 12, 2006 at 10.00 o'clock

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
4. Decision in the continuation of the activity of the Company despite a loss of more than 50% of the Company in conformity with the article 100 of the law of the commercial companies.
5. Miscellaneous.

II (02314/000/17)

The Board of Directors.

TOLMINA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.419.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 13 juin 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02312/000/16)

Le Conseil d'Administration.

NEK HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.811.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the
STATUTORY GENERAL MEETING
which is going to be held at the address of the registered office, on June 14, 2006 at 14.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.

4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

II (02155/534/16)

The board of directors.

TEVORINA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.417.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02311/000/16)

Le Conseil d'Administration.

AGUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 101.500.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (02310/000/15)

Le Conseil d'Administration.

LOCAFER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.595.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02156/534/14)

Le Conseil d'Administration.

TABIADASC REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.240.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2006 à 16.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 3 mars 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

II (02476/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SOLEIL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 57.732.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2006* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02641/696/14)

Le Conseil d'Administration.

TALGREM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 84.627.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 juin 2006* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02642/696/15)

Le Conseil d'Administration.

COLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 16.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *13 juin 2006* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02607/506/16)

Le Conseil d'Administration.
